



Réf. Farde e-Assemblées : 2256896

N° OJ : 52

Projet d'Arrêté - Conseil du 01/07/2019**Objet :** 19 Plan expertise.- Dénomination de Voies Publiques - rue Willy De Bruyn.

Le Conseil communal,

Considérant que l'Allée Verte est numérotée de manière successive et qu'il est dès lors uniquement possible de donner des numéros de police d'un seul côté de celle-ci ;

Considérant que le PPAS 70-20b Hélicoptère approuvé par arrêté du gouvernement en date du 10/11/2005 prévoit la construction des deux côtés de l'Allée verte ;

Considérant qu'afin de pouvoir numérotter ces futurs immeubles, il est nécessaire de renommer une partie de l'Allée Verte ;

Considérant qu'un nouveau bâtiment est en cours de construction dans la partie de voirie à renommer ;

Considérant que ce nouveau bâtiment dispose de plusieurs entrées à numérotter, dont 2 situées sur la partie de voirie à renommer ;

Considérant que la Ville de Bruxelles a la volonté de renommer cette partie de l'Allée Verte « rue Willy De Bruyn - Willy De Bruynstraat » ;

Considérant que cette proposition tend à rendre hommage à Elvire de Bruyn, née femme le 04/08/1914 et décédée homme le 13/08/1989.

Elvire de Bruyn devint championne du monde de cyclisme en 1934 (titre non officiel car l'UCI n'organisa qu'en 1958 le premier titre officiel pour les femmes) dans le parc Josaphat situé à Schaerbeek, devint homme sous le prénom de Willy en 1937 et fut propriétaire du café "Denderleeuw" dans le quartier de la gare du Nord ;

Considérant que conformément à la circulaire ministérielle du 07/12/1972 relative aux dénominations de voies et places publiques, la proposition de nom précitée émise par la Ville de Bruxelles a été soumise à l'avis des sections francophone et néerlandophone de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie (CRTD) ;

Considérant que la section francophone de la CRTD représentée par Monsieur Pierre Van Nieuwenhuysen a émis un avis favorable sur la proposition de nom « rue Willy De Bruyn - Willy De Bruynstraat » en date du 11/05/2019 ;

Considérant que la section néerlandophone de la CRTD représentée par Monsieur Willy Van Langendonck a émis un avis favorable sur la proposition de nom « rue Willy De Bruyn - Willy De Bruynstraat » en date du 03/06/2019 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Adopter la dénomination « rue Willy De Bruyn - Willy De Bruynstraat » pour la partie de l'Allée Verte à renommer.

Annexes :

[Plan \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

